

PAR COURRIEL

[REDACTED]

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 25 mars 2024 pour laquelle vous souhaitez obtenir :

« copie des divers rapports de sondage commandés et reçus par le MEIE entre le 1er janvier 2023 et le 29 février 2024, y compris ceux-ci de Léger Marketing :

- *Sondage auprès de 2000 entreprises représentatives de la structure industrielle du Québec*
- *Enquête multisectorielle sur l'état de numérisation des entreprises»*

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« la Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie détient des documents en lien avec votre requête. Vous les trouverez ci-joints.

Par ailleurs, d'autres documents ont déjà fait l'objet d'une demande d'accès à l'information. En vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que certains documents peuvent être consultés sur la page Web Québec. ca : [Rapports de sondage réalisés pour le compte du ministère pour la période allant du 1er janvier 2020 au 30 avril 2023 inclusivement](#), [Document en lien avec des sondages, évaluations ou des recherches réalisées par la firme CROP dans le cadre d'un contrat de gré à gré \(Numéro SEAO : S 280 430 381, Étude de satisfaction sur les services reçus dans le cadre du plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025](#) et [Sondage 2023 – Suivi des effets des programmes d'aide financière aux entreprises](#) dans la section [Documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès à l'information](#). Finalement, d'autres documents en lien avec votre requête seront diffusés prochainement sur la page du Ministère sous l'onglet [Transformation numérique](#).

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Bouchard
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RECOURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36
Québec (Québec)
G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200
Montréal (Québec)
H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-4016
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part
du MEIE : PSPGNR – 2023

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE : Programme de soutien à
la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR) – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat:
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI24AQT

Mai 2023

Table des matières

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	5
2	ÉCHANTILLON.....	5
3	QUESTIONNAIRE	6
4	LA FORMATION.....	6
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	6
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	8
7	PONDÉRATION.....	8
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	8
9	MARGES D'ERREURS	8
10	CONCLUSION	9
	Annexe A – Taux de réponse	10

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur le Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR) pour la période située entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des entreprises et des organismes, qui ont bénéficié d'une aide financière pour une étude de faisabilité ou un projet visant la production de gaz naturel renouvelable dans le cadre du volet 1 et 2 du programme, afin d'obtenir leur opinion relative aux retombées du projet financé.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 14 personnes devaient être interrogées du 14 au 28 avril 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 13 personnes ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 13 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

La collecte a commencé à partir du 14 avril 2023.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE dans les semaines du 1^{er} et 8 mai 2023.

- Base de données des 13 complétés en format Excel et SPSS;

Cette base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données;
 - Le mode de complétion;
 - La langue d'entrevue;
 - Les variables d'importation;
 - Les résultats des variables sondées;
 - Les verbatims des questions ouvertes;
 - Les libellés et les codes des variables
- Le rapport de fréquences;
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des entreprises et des organismes qui ont reçu une aide financière du PSPGNR entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2023. Le profil de cette population visé était la :

- Clientèle du programme pour la réalisation d'études de faisabilité et de projets dans le cadre du volet 1 et 2

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 14 noms a été fourni par le MEIE en fonction du type de population suivant.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Clientèle	14	100%	13	92,9%

3 QUESTIONNAIRE

Le questionnaire en français a été livré par le MEIE. La version en anglais a été traduite par BIP Recherche et soumise au MEIE en guise de validation. Un lien web de la version programmée a été partagée au MEIE avant le début de la collecte.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale d'un intervieweur a été formée pour la durée complète de l'étude.

Au total 1 intervieweur, assisté par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 92,9 %. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.
- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si le questionnaire n'était pas complété.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 1 heure d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire était de 26 minutes.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Clientèle	14	13	7.5%

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A – Taux de réponse

Projet: MEI24AQT Sondage PSPGNR 2023			FRÉQUENCE	TOTAL
Dates de collecte: 14 au 28 avril 2023				
Numéros utilisés:				14
A.	NUMÉROS NON VALIDES :			0
	Hors service		0	
	Non-commercial/résidentiel		0	
	Télécopieur / Modem		0	
B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :			0
	Problème de langue		0	
	Âge et maladie/incapacité permanente		0	
	Duplicata		0	
	Non admissible – Aucune participation au PSPGNR		0	
	Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom		0	
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :			0
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾		0	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾		0	
	Refus d'une tierce personne (ex. secrétaire)		0	
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :			1
	Absence prolongée		0	
	Questionnaires incomplets		0	
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte /			
	Rendez-vous suivi d'un pas de réponse		0	
	Refus après avoir établi l'admissibilité		0	
	Lien web envoyé et questionnaire non complété		1	
E.	ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :			13
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾				92.9%
E		13		
CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E		14		

(1) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme *pas de réponse*.

(2) Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux invitations lancées par courriel.

(3) Présenté selon les normes de l'ARIM

(4) TAUX D'ADMISSIBILITÉ: $\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{14}{14} = 1.0$

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié d'une
aide financière de la part du MEIE :
Programme Innovation – 2023

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE :
Programme Innovation – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat:
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI22QT

Juin 2023

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	6
4	LA FORMATION.....	7
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	8
7	PONDÉRATION.....	8
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	9
10	CONCLUSION	9
	Annexe A – Taux de réponse	10

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur l'évaluation des résultats du Programme Innovation (PI) pour la période située entre le 16 mars 2022 et le 31 mars 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des entreprises et des organisations, qui ont bénéficié d'une aide financière de ce programme auprès d'Investissement Québec, afin d'obtenir leur opinion relative aux retombées du projet financé. Les entreprises qui ont effectué une ou plusieurs demandes d'aide financière, mais qui n'ont pas été autorisés, ont aussi été interrogés afin de connaître leur opinion concernant le programme et l'état de réalisation de leur projet.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 291 personnes devaient être interrogées du 1^{er} mai au 7 juin 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 239 personnes ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 239 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

La collecte a commencé à partir du 1^{er} mai 2023.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE dans les semaines du 5 et 12 juin 2023.

- Base de données des 239 complétés en format Excel et SPSS ;

Cette base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - La codification des questions ouvertes ;
 - Les libellés des variables et les codes de réponses ;
- Les versions finales des questionnaires ;
 - Les rapports de fréquences ;
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des entreprises et des organisations qui ont été associés au PI entre le 16 mars 2022 et le 31 mars 2023. Deux types de population ont été spécifiquement ciblés pour ce sondage :

- Clientèle du PI : Entreprises bénéficiaires d'une aide financière dans le cadre du volet 1 – Soutien aux projets d'innovation
- Clientèle refusée du PI : Entreprises dont leur(s) demande(s) d'aide financière n'ont pas été autorisé(s)

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 291 noms a été fourni par le MEIE en fonction du type de population.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Clientèle du PI	178	61,2%	149	62,3%
Clientèle refusée du PI	113	38,8%	90	37,7%
Total	291	100,0%	239	100,0%

3 QUESTIONNAIRE

Les questionnaires en français ont été livrés par le MEIE. Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche et soumises au MEIE. Un lien web des versions programmées ont été partagées au MEIE avant le début de la collecte en guise de validation.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale de 3 intervieweurs a été formée pour la durée complète de l'étude.

Au total 3 intervieweurs, assistés par 1 superviseure, 1 contrôleur de qualité, 1 codificatrice et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 84,5 %. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.

- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si les questionnaires n'étaient pas complétés.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire dûment complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 14 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire était de 12 minutes pour la version adressée aux bénéficiaires d'une aide financière du PI et de 6 minutes pour celle adressée à la clientèle refusée.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Clientèle du PI	178	149	3,3%
Clientèle refusée du PI	113	90	4,7%
Total	291	239	2,7%

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A
Taux de réponse

Projet: MEI22QT Sondage Programme Innovation 2023		FRÉQUENCE Clientèle du PI	FRÉQUENCE Clientèle refusée du PI	TOTAL
Dates de collecte: 1 ^{er} mai au 7 juin 2023				
Numéros utilisés:		178	113	291
A.	NUMÉROS NON VALIDES :			4
	Hors service	1	3	
	Non-commercial/résidentiel	0	0	
	Télécopieur / Modem	0	0	
B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :			4
	Problème de langue	0	0	
	Âge et maladie/incapacité permanente	0	0	
	Duplicata	0	0	
	Non admissible – Aucune participation au PI	1	2	
	Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom	1	0	
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :			16
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾	6	8	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾	1	0	
	Refus d'une tierce personne (ex. secrétaire)	1	0	
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :			28
	Absence prolongée	2	0	
	Questionnaires incomplets	0	0	
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte / Rendez-vous suivi d'un pas de réponse	5	6	
	Refus après avoir établi l'admissibilité	2	2	
	Lien web envoyé et questionnaire non complété	9	2	
E.	ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :	149	90	239
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾				84,5%
E		239		
CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E		283		

- (1)

Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme un *pas de réponse*.
- (2)

Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux invitations lancées par courriel.
- (3)

Présenté selon les normes de l'ARIM
- (4)

Taux d'admissibilité :

$$\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{267}{271} = 0.99$$

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié d'une
aide financière de la part du MEIE :
Programme PIEC – 2023

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE :
Programme PIEC – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat:
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI27QT

Juillet 2023

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	7
4	LA FORMATION.....	7
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	9
7	PONDÉRATION.....	9
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	10
10	CONCLUSION	10
	Annexe A – Taux de réponse	11

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur l'évaluation des résultats du Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC) pour la période située entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des entreprises promoteurs de projets qui ont bénéficié d'une aide financière de ce programme afin d'obtenir leur opinion relative aux retombées du projet financé. Les entreprises qui ont effectué une ou plusieurs demandes d'aide financière, mais qui n'ont pas été autorisés, ont aussi été interrogés afin de connaître leur opinion concernant le programme et l'état de réalisation de leur projet.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 109 entreprises dont 61 bénéficiaires et 48 refusées devaient être interrogées du 12 juin au 7 juillet 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 85 entreprises (48 bénéficiaires et 37 refusées) ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 85 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE entre les semaines du 10 et 24 juillet 2023.

- Deux bases de données en format Excel et SPSS ;

Chaque base inclut :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - La codification des questions ouvertes ;
 - Les libellés des variables et les codes de réponses ;
- Les rapports de fréquences ;
 - La fiche détaillée Excel des non-réponses ;
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des bénéficiaires du PIEC et de la clientèle qui ont soumis une ou plusieurs demandes d'aide financière n'ayant pas été autorisés entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2023. Les compositions des populations visées sont détaillées ci-dessous :

- Entreprises bénéficiaires, promoteurs de projets autorisés : Cette population est composée d'entreprises d'économie sociale ayant obtenu des aides financières du PIEC pour l'acquisition, la rénovation ou la construction de bâtiments. La population regroupe les organismes dont les projets ont été autorisés dans les deux années financières correspondant à la période évaluée, soit les années : 2021-2022 et 2022-2023.
- Clientèle refusée, promoteurs de projets non autorisés : Cette population est aussi composée d'entreprises d'économie sociale, mais dont leur(s) demande(s) d'aide financière n'ont pas été autorisée(s) pour leurs projets.

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 109 entreprises incluant 173 contacts a été fourni par le MEIE en fonction du type de population. Plus d'un contact responsable du projet avaient été délivrés pour le cas de 64 entreprises. Seul un sondage rempli par entreprise était comptabilisé dans le cadre de cette étude. Les données présentées dans ce rapport sont basées sous l'unité d'une entreprise et non par contact.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Promoteurs de projets autorisés	61	56,0%	48	56,5%
Promoteurs de projets non autorisés	48	44,0%	37	43,5%
Total	109	100,0%	85	100,0%

3 QUESTIONNAIRE

Les questionnaires en français ont été livrés par le MEIE. Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche. Un lien web pour chaque questionnaire programmé a été partagé au MEIE avant le début de la collecte en guise de validation.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale de 4 intervieweurs a été formée pour la durée complète de l'étude.

Au total 4 intervieweurs, assistés par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité, 1 codificatrice et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 85,2%. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.
- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si les questionnaires n'étaient pas complétés.
- La collecte a été étirée de deux semaines pour augmenter le taux de réponse et accommoder les répondants durant la période de vacances.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire dûment complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 6 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire était de 25 minutes pour la version adressée aux bénéficiaires d'une aide financière du PIEC et de 7 minutes pour celle adressée à la clientèle refusée.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Promoteurs de projets autorisés	61	48	6,6%
Promoteurs de projets non autorisés	48	37	7,8%
Total	109	85	5,0%

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A
Taux de réponse

Projet: MEI27QT Sondage Programme PIEC 2023		FRÉQUENCE Promoteurs de projets	FRÉQUENCE Clientèle refusée	TOTAL
Dates de collecte: 12 juin au 7 juillet 2023				
Numéros utilisés:		61	48	109
A.	NUMÉROS NON VALIDES :			2
	Hors service	1	1	
	Non-commercial/résidentiel	0	0	
	Télécopieur / Modem	0	0	
B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :			7
	Problème de langue	0	0	
	Âge et maladie/incapacité permanente	0	0	
	Duplicata	0	1	
	Non admissible – Aucune participation au PIEC	1	5	
	Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom	0	0	
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :			4
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾	1	1	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾	0	0	
	Refus d'une tierce personne (ex. secrétaire)	2	0	
	Non-appelé (quota atteint)	0	0	
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :			11
	Absence prolongée	0	1	
	Questionnaires incomplets	1	0	
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte / Rendez-vous suivi d'un pas de réponse	3	0	
	Refus après avoir établi l'admissibilité	2	1	
	Lien web envoyé et questionnaire non complété	2	1	
E.	ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :	48	37	85
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾				85,2%
E			85	
CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E			100	

- (1)

Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme un *pas de réponse*.
- (2)

Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux invitations lancées par courriel.
- (3)

Présenté selon les normes de l'ARIM
- (4)

Taux d'admissibilité :

$$\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{96}{103} = 0.93$$

**Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié d'une
aide financière de la part du MEIE :
Programme Essor – 2023**

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE :
Programme Essor – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat:
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI23QT

Juillet 2023

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	7
4	LA FORMATION.....	7
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	9
7	PONDÉRATION.....	9
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	10
10	CONCLUSION	10
	Annexe A – Taux de réponse	11

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur l'évaluation des résultats du Programme Essor pour la période située entre le 2 mai 2022 et le 31 mars 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des entreprises qui ont bénéficié d'une aide financière de ce programme afin d'obtenir leur opinion relative aux retombées du projet financé. Les entreprises qui ont effectué une ou plusieurs demandes d'aide financière, mais qui n'ont pas été autorisés, ont aussi été interrogés afin de connaître leur opinion concernant le programme et l'état de réalisation de leur projet.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 803 entreprises devaient être interrogées du 11 mai au 28 juin 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 488 entreprises ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 488 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE entre les semaines du 26 juin et 17 juillet 2023.

- Deux bases de données en format Excel et SPSS ;

Chaque base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - La codification des questions ouvertes ;
 - Les libellés des variables et les codes de réponses ;
- Les rapports de fréquences ;
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des bénéficiaires du Programme Essor et de la clientèle qui ont soumis une ou plusieurs demandes d'aide financière n'ayant pas été autorisés entre le 2 mai 2022 et le 31 mars 2023. Le programme Essor comprend quatre volets, mais trois volets sur quatre ont été interrogés pour l'enquête 2023. Aucune entreprise avait bénéficié du volet 4 pour la période sondée. Plus de détails sur la population visée sont spécifiés ci-dessous :

- Entreprises bénéficiaires d'une aide financière dans le cadre du **volet 1** – Appui à la concrétisation de projets d'investissement (études de faisabilité et diagnostic numérique)
- Entreprises bénéficiaires d'une aide financière dans le cadre du **volet 2** – Appui aux projets d'investissement favorisant la productivité et l'expansion des entreprises
- Entreprises bénéficiaires d'une aide financière dans le cadre du **volet 3** – Appui aux projets d'investissement favorisant une réduction de l'empreinte environnementale.
- Entreprises dont leur(s) demande(s) d'aide financière n'ont pas été autorisée(s) (tous les volets)

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 803 noms a été fourni par le MEIE en fonction du type de population.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Bénéficiaires du volet 1	499	62,1%	312	63,9%
Bénéficiaires du volet 2	228	28,4%	141	28,9%
Bénéficiaires du volet 3	3	0,4%	3	0,6%
Clientèle refusée (tous les volets)	73	9,1	32	6,6%
Total	803	100,0%	488	100,0%

3 QUESTIONNAIRE

Les questionnaires en français ont été livrés par le MEIE. Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche. Un lien web pour chaque questionnaire programmé a été partagé au MEIE avant le début de la collecte en guise de validation. Les questions visant le volet 4 ont été retirées en raison de l'absence d'entreprises ayant bénéficié de ce volet pour la période sondée.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale de 5 intervieweurs a été formée pour la durée complète de l'étude.

Au total 5 intervieweurs, assistés par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité, 1 codificatrice et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 63,8 %. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.
- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si les questionnaires n'étaient pas complétés.
- La collecte a été étirée de deux semaines pour augmenter le taux de réponse et accommoder les répondants durant la période de vacances.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire dûment complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 27 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire était de 9 minutes pour la version adressée aux bénéficiaires d'une aide financière du Programme Essor et de 5 minutes pour celle adressée à la clientèle refusée.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Bénéficiaires du volet 1	499	312	3,4%
Bénéficiaires du volet 2	228	141	5,1%
Bénéficiaires du volet 3	3	3	0,0%
Bénéficiaires (tous les volets)	730	456	2,8%
Clientèle refusée (tous les volets)	73	32	13,1%
Total	803	488	2,8%

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A

Taux de réponse

Projet: MEI23QT Programme Essor 2023			FRÉQUENCE Bénéficiaires (TOTAL)	FRÉQUENCE Bénéficiaires Volet 1	FRÉQUENCE Bénéficiaires Volet 2	FRÉQUENCE Bénéficiaires Volet 3	FRÉQUENCE Clientèle refusée (TOTAL)	TOTAL
Dates de collecte: 11 mai au 28 juin 2023 Numéros utilisés:								803
			730	499	228	3	73	
A.	NUMÉROS NON VALIDES :							22
	Hors service		20	14	6	0	1	
	Non-commercial/résidentiel		1	1	0	0	0	
	Télécopieur / Modem		0	0	0	0	0	
	B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :						
Problème de langue		0	0	0	0	0		
Âge et maladie/incapacité permanente		0	0	0	0	0		
Duplicata		3	1	2	0	0		
Non admissible - N'a pas reçu de service		4	3	1	0	2		
Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom		4	3	1	0	1		
C.		NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :						
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾		48	34	14	0	10	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾		7	0	7	0	0	
	Refus d'une tierce personne (e.g. secrétaire)		16	11	5	0	1	
	D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :						
Absence prolongée		1	0	1	0	1		
Questionnaires incomplets		3	2	1	0	1		
Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte / Rendez-vous suivi d'un pas de réponse		89	59	30	0	14		
Refus après avoir établi l'admissibilité		28	21	7	0	10		
Lien web envoyé et questionnaire non complété		50	38	12	0	0		
E. ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :		456	312	141	3	32	488	
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾		E	488					63.8%
		CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E						

- (1) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme un *pas de réponse*.
- (2) Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux différentes invitations lancées par courriel.
- (3) Présenté selon les normes de l'ARIM
- (4) Taux d'admissibilité :
$$\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{685}{699} = 0.98$$

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié d'une
aide financière de la part du MEIE :
PAPAQ – 2023

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE :
Programme d'appui au positionnement des alcools québécois
(PAPAQ) – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat:
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI28QT

Août 2023

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	6
4	LA FORMATION.....	7
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	8
7	PONDÉRATION.....	9
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	9
10	CONCLUSION	9
	Annexe A – Taux de réponse	10

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur l'évaluation des résultats du Programme d'appui au positionnement des alcools québécois (PAPAQ) pour la période située entre le 28 mars 2021 et le 30 juin 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis de tous les bénéficiaires du programme qui ont bénéficié de l'aide accordée durant la période sondée afin d'obtenir leur opinion relative par rapport à la qualité de l'aide reçue et de l'impact de l'aide financière. Les entreprises qui ont effectué une ou plusieurs demandes d'aide financière, mais qui n'ont pas été autorisés, ont aussi été interrogés afin de connaître leur opinion concernant le programme et l'état de réalisation de leur projet.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 105 entreprises devaient être interrogées du 25 juillet au 11 août 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 66 entreprises ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 66 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE entre les semaines du 14 et 28 août 2023.

- Trois bases de données en format Excel et SPSS ;

Chaque base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - Les libellés des variables et les codes de réponses ;
- Les rapports de fréquences ;
 - La fiche détaillée Excel des non-réponses de la clientèle refusée ;
 - Les enregistrements audio de la clientèle refusée et
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des bénéficiaires du PAPAQ et de la clientèle qui ont soumis une ou plusieurs demandes d'aide financière n'ayant pas été autorisés entre le 28 mars 2021 et le 30 juin 2023. Les trois populations visées sont :

- Les associations ou organismes du secteur des alcools du Québec ;
- Les entreprises collectives ou à but lucratif du secteur des alcools du Québec et
- La clientèle refusée

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 105 noms a été fourni par le MEIE en fonction du type de population.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Associations	6	5,7%	1	1,5%
Entreprises	90	85,7%	64	97,0%
Clientèle refusée	9	8,6%	1	1,5%
Total	105	100,0%	66	100,0%

3 QUESTIONNAIRE

Les questionnaires en français ont été livrés par le MEIE. Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche. Un lien web pour chaque questionnaire programmé a été partagé au MEIE avant le début de la collecte en guise de validation.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale d'un intervieweur a été formée pour la durée complète de l'étude.

Au total 1 intervieweur, assisté par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 70,9 %. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.

- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le numéro de téléphone n'était plus bon, une recherche de numéros a été faite pour tenter de joindre le contact au bon numéro.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si les questionnaires n'étaient pas complétés.
- La collecte a été étirée de deux semaines pour augmenter le taux de réponse et accommoder les répondants durant la période de vacances.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire dûment complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 3 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire était de 7 minutes pour la version adressée aux associations, 11 minutes pour celle auprès des entreprises et de 7 minutes pour celle adressée à la clientèle refusée.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Associations	6	1	98,0%
Entreprises	90	64	6,6%
Clientèle refusée	9	1	98,0%
Total	105	66	7,4%

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A
Taux de réponse

Projet: MEI28QT PAPAQ 2023			FRÉQUENCE (TOTAL)	FRÉQUENCE Associations	FRÉQUENCE Entreprises	FRÉQUENCE Clientèle refusée	TOTAL
Dates de collecte: 25 juillet au 11 août 2023 Numéros utilisés:							105
			105	6	90	9	
A.	NUMÉROS NON VALIDES :						3
	Hors service		2	0	1	1	
	Non-commercial/résidentiel		1	0	1	0	
	Télécopieur / Modem		0	0	0	0	
	B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :					
Problème de langue		0	0	0	0		
Âge et maladie/incapacité permanente		0	0	0	0		
Duplicata		2	1	1	0		
Non admissible - N'a pas reçu de service		4	0	3	1		
Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom		2	0	2	0		
C.		NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :					
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾		9	0	6	3	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾		1	0	1	0	
	Refus d'une tierce personne (e.g. secrétaire)		0	0	0	0	
	D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :					
Absence prolongée		0	0	0	0		
Questionnaires incomplets		2	1	1	0		
Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte / Rendez-vous suivi d'un pas de réponse		8	1	7	0		
Refus après avoir établi l'admissibilité		5	0	3	2		
Lien web envoyé et questionnaire non complété		3	2	0	1		
E. ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :		66	1	64	1	66	
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾		E	66				70,9%
		CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E	93				

- (1) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme un *pas de réponse*.
- (2) Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux différentes invitations lancées par courriel.
- (3) Présenté selon les normes de l'ARIM
- (4) Taux d'admissibilité :
$$\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{84}{92} = 0,91$$

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié d'une
aide financière de la part du MEIE :
PSO – 2023

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE :
Programme de soutien aux organismes de recherche et
d'innovation (PSO) – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat:
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI26QT

Août 2023

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	7
4	LA FORMATION.....	7
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	9
7	PONDÉRATION.....	9
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	10
10	CONCLUSION	10
	Annexe A – Taux de réponse	11

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur l'évaluation des résultats du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO) pour la période située entre le 1^e avril 2020 et le 31 mars 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des organismes de recherche ou d'innovation qui ont bénéficié d'une aide financière de ce programme afin d'obtenir leur opinion relative à l'utilité et les résultats de ce soutien. Les organismes qui ont effectué une ou plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre du PSO, mais qui n'ont pas été autorisés, ont aussi été interrogés afin de connaître leur opinion concernant le programme et l'état de réalisation de leur projet.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 276 organismes devaient être interrogées du 6 juin au 28 juillet 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 181 organismes ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 181 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE entre les semaines du 31 juillet au 14 août 2023.

- Trois bases de données en format Excel et SPSS ;

Chaque base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - La codification des questions ouvertes ;
 - Les libellés des variables et les codes de réponses ;
- Les rapports de fréquences ;
 - La fiche détaillée Excel des non-réponses ;
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des organismes de recherche ou d'innovation bénéficiaires du PSO et de la clientèle qui ont soumis une ou plusieurs demandes d'aide financière n'ayant pas été autorisés entre le 1^e avril 2020 et le 31 mars 2023. Le PSO comprend quatre volets évalués pour l'enquête 2023. Plus de détails sur la population visée sont spécifiés ci-dessous :

- Organismes bénéficiaires d'une aide financière dans le cadre du **volet 1** – Aide pour le fonctionnement
- Organismes bénéficiaires d'une aide financière dans le cadre du **volet 2** – Aide pour des projets de recherche
- Organismes bénéficiaires d'une aide financière dans le cadre du **volet 3 et 4** – Aide pour les projets d'infrastructure
- Organismes dont leur(s) demande(s) d'aide financière n'ont pas été autorisée(s) (**volet 2 et 4**)

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 276 contacts a été fourni par le MEIE en fonction du type de population.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Bénéficiaires du volet 1	83	30,1%	65	35,9%
Bénéficiaires du volet 2	78	28,3%	44	24,3%
Bénéficiaires du volet 3	9	3,3%	7	3,9%
Bénéficiaires du volet 4	35	12,7%	29	16,0%
Clientèle refusée (volet 2 et 4)	71	25,7%	36	19,9%
Total	276	100,0%	181	100,0%

3 QUESTIONNAIRE

Les questionnaires en français ont été livrés par le MEIE. Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche. Un lien web pour chaque questionnaire programmé a été partagé au MEIE avant le début de la collecte en guise de validation.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale de 5 intervieweurs a été formée pour la durée complète de l'étude.

Au total 5 intervieweurs, assistés par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité, 1 codificatrice et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 71,3 %. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.
- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si les questionnaires n'étaient pas complétés.
- La collecte a été étirée de deux semaines pour augmenter le taux de réponse et accommoder les répondants durant la période de vacances.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire dûment complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 9 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire était de 14 minutes pour la version adressée aux bénéficiaires d'une aide financière du PSO et de 6 minutes pour celle adressée à la clientèle refusée.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Bénéficiaires du volet 1	83	65	5,7%
Bénéficiaires du volet 2	78	44	9,8%
Bénéficiaires du volet 3	9	7	18,5%
Bénéficiaires du volet 4	35	29	7,6%
Clientèle refusée (volet 2 et 4)	71	36	11,5%
Total	276	181	4,3%

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A
Taux de réponse

Projet: MEI26QT Sondage PSO 2023			FRÉQUENCE Ensemble des populations	TOTAL
Dates de collecte: 6 juin au 28 juillet 2023				
Numéros utilisés:				276
A.	NUMÉROS NON VALIDES :			10
	Hors service		9	
	Non-commercial/résidentiel		0	
	Télécopieur / Modem		1	
B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :			11
	Problème de langue		0	
	Âge et maladie/incapacité permanente		0	
	Duplicata		1	
	Non admissible – Aucune participation au PSO		8	
	Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom		2	
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :			25
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾		21	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾		1	
	Refus d'une tierce personne (ex. secrétaire)		3	
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :			49
	Absence prolongée		8	
	Questionnaires incomplets		0	
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte / Rendez-vous suivi d'un pas de réponse		27	
	Refus après avoir établi l'admissibilité		2	
	Lien web envoyé et questionnaire non complété		12	
E. ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :				181
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾		E	181	71,3%
		CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E	254	

- (1)

Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme *pas de réponse*.
- (2)

Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n’a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux invitations lancées par courriel.
- (3)

Présenté selon les normes de l'ARIM
- (4)

TAUX D'ADMISSIBILITÉ:

$$\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{230}{241} = 0,95$$

**Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié d'une
aide financière de la part du MEIE :
PSM numérique – 2023**

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE :
Projet stratégique mobilisateur – Le numérique de demain (PSM
numérique) – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat:
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI25QT

Octobre 2023

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	6
4	LA FORMATION.....	7
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	9
7	PONDÉRATION.....	9
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	9
10	CONCLUSION	10
	Annexe A – Taux de réponse	11

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur l'évaluation du Projet Stratégique Mobilisateur - le numérique de demain (PSM numérique) pour la période située entre le 19 février 2019 et le 30 septembre 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des entreprises responsables des sous-projets du projet mobilisateur et ainsi des entreprises et des organisations qui ont participé aux différents sous-projets financés par le PSM numérique.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 56 organisations devaient être interrogées du 19 septembre au 13 octobre 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 34 organisations ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 34 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE entre les semaines du 16 et 23 octobre 2023.

- Deux bases de données en format Excel et SPSS (une pour les partenaires industriels et une pour les PME et centres d'expertise) ;

Chaque base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - Les libellés des questions et les codes de réponses ;
- Les rapports de fréquences
 - La fiche détaillée Excel des non-réponses pour toutes les populations et
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des entreprises et organisations impliquées dans des sous-projets financés par le PSM numérique entre le 19 février 2019 et le 30 septembre 2023. Les trois types de populations visées sont :

- Les partenaires industriels ;
- Les PME (petites et moyennes entreprises) et
- Les centres d'expertise (centres de recherche et universités).

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 146 noms a été fourni par le MEIE en fonction du type de population. À noter que seuls 56 noms ont été contactés dans le cadre de cette enquête dû aux données manquantes sur les sous-projets impliqués (21 cas) et dû au fait qu'aucune coordonnée était disponible pour les contacter (69 cas).

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Partenaires industriels	21	37,5%	11	32,4%
PMEs	18	32,1%	15	44,1%
Centres d'expertise	17	30,4%	8	23,5%
Total	56	100,0%	34	100,0%

3 QUESTIONNAIRE

Deux questionnaires en français ont été livrés par le MEIE. Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche. Une version était adressée aux partenaires industriels. Le même questionnaire était administré aux PME et aux centres d'expertise avec quelques sauts applicables dans chaque type de population. Un lien web pour chaque questionnaire programmé a été partagé au MEIE avant le début de la collecte en guise de validation.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale d'un intervieweur a été formé pour la durée complète de l'étude.

Au total 1 intervieweur, assisté par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 67,6 %. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.

- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le numéro de téléphone n'était plus bon, une recherche de numéros a été faite pour tenter de joindre le contact au bon numéro.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si les questionnaires n'étaient pas complétés.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Si un deuxième courriel ou contact était fourni par le MEIE, des envois ont été faits avec les coordonnées de la deuxième cible lorsque le sondage n'avait pas été complété.
- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire dûment complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 3 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire était de 27 minutes pour la version adressée aux partenaires industriels, de 16 minutes pour celle auprès des PME et de 8 minutes pour celle adressée aux centres d'expertise.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Partenaires industriels	21	11	20,9%
PMEs	18	15	10,6%
Centres d'expertise	17	8	26,0%
Total	56	34	10,6%

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A
Taux de réponse

Projet: MEI25QT PSM numérique 2023			FRÉQUENCE Partenaires industriels	FRÉQUENCE PMEs	FRÉQUENCE Centres d'expertise	TOTAL	
Dates de collecte: 19 septembre au 13 octobre 2023 Numéros utilisés:						56	
			21	18	17		
A.	NUMÉROS NON VALIDES :					0	
	Hors service		0	0	0		
	Non-commercial/résidentiel		0	0	0		
	Télécopieur / Modem		0	0	0		
	B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :					5
Problème de langue		0	0	0			
Âge et maladie/incapacité permanente		0	0	0			
Duplicata		0	0	1			
Non admissible – Aucune participation		0	2	0			
Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom		0	1	1			
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :					7	
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾		1	0	0		
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾		5	1	0		
	Refus d'une tierce personne (e.g. secrétaire)		0	0	0		
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :					10	
	Absence prolongée		0	0	0		
	Questionnaires incomplets		0	0	0		
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte / Rendez-vous suivi d'un pas de réponse		0	2	0		
	Refus après avoir établi l'admissibilité		0	1	0		
	Lien web envoyé et questionnaire non complété		4	3	0		
	E.	ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :					
		11	8	15	34		
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾			E	34			67,6%
			CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E				

- (1) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme un *pas de réponse*.
- (2) Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux différentes invitations lancées par courriel.
- (3) Présenté selon les normes de l'ARIM
- (4) Taux d'admissibilité :
$$\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{44}{49} = 0,90$$

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part
du MEIE : Mila – 2023

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE : Mila – Institut québécois
d'intelligence artificielle – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat :
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI29QT

Octobre 2023

Table des matières

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	5
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	6
4	LA FORMATION.....	6
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	8
7	PONDÉRATION.....	8
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	9
10	CONCLUSION	9
	Annexe A – Taux de réponse	10

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur Mila, une Institut québécois d'intelligence artificielle pour la période située entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des chercheurs, clients et partenaires de Mila afin d'obtenir leur opinion relative à l'institut et aux retombées du ou des projets associés.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 262 contacts ont été fournis par le MEIE et devaient être interrogés du 10 août au 4 octobre 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 82 personnes ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 82 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

La collecte a commencé à partir du 10 août 2023.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE dans les semaines du 2 et 9 octobre 2023.

- Quatre bases de données incluant les 82 complétés en format Excel et SPSS.

Les quatre bases sont les :

1. Chercheurs (31 complétés) ;
2. Clients (8 complétés) ;
3. Partenaires (28 complétés) ;
4. Clients et Partenaires (15 complétés) ;

Chaque base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - Les libellés et les codes des variables ;
- Le rapport de fréquences;
 - La fiche détaillée Excel des non-réponses;
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des chercheurs d'universités et de centres de recherches et ainsi que des organisations clients et partenaires de Mila. Dans le cadre de cette évaluation, seuls les chercheurs et les organisations impliqués dans un ou des projets de Mila entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2023 ont été interrogés. L'échantillon ciblé incluait des individus et organismes provenant de l'extérieur du Québec.

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 262 noms a été fourni par le MEIE en fonction du type de population suivant.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Chercheurs	105	40,1 %	31	37,8 %
Clients et Partenaires	157	59,9 %	51	62,2 %
Total	262	100,0 %	82	100,0 %

Notons que la méthode de collecte auprès des chercheurs était par voie électronique seulement puisque seules les données de courriels étaient disponibles. Parmi les 157 noms fournis pour la population des clients et des partenaires, 66,2 % ont été contactés par courriel et 33,8 % ont été rejoints par courriel ou téléphone.

3 QUESTIONNAIRE

Les questionnaires en français ont été livrés par le MEIE. Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche et soumises au MEIE en guise de validation. Pour chaque questionnaire, un lien test en ligne a été partagé au MEIE pour une validation finale des sondages programmés avant le début de la collecte.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale de 3 intervieweurs ont été **formées** pour la durée complète de l'étude.

Au total 3 intervieweurs, assisté par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité et un chargé de projet, **ont travaillé** sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 31,7 %. Il est important de noter que pour 53,4 % de l'échantillon, il n'a pas été possible d'établir l'admissibilité du répondant par courriel. Aucune tentative de connexion au sondage a été faite au courant de la collecte pour 140 contacts dont seule l'adresse courriel était disponible. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.
- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.

- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si le questionnaire n'était pas complété.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Si un deuxième courriel ou contact était fourni par le MEIE, des envois ont été faits avec les coordonnées de la deuxième cible lorsque le sondage n'avait pas été complété.
- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 4 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire adressé aux chercheurs et ainsi qu'aux clients et partenaires était de 8 minutes.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Chercheurs	105	31	14,9 %
Clients et Partenaires	157	51	11,3 %
Total	262	82	9,0 %

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A – Taux de réponse

Projet: MEI29QT Sondage Mila 2023			FRÉQUENCE	TOTAL
Dates de collecte: 10 août au 4 octobre 2023				
Numéros utilisés:				262
A.	NUMÉROS NON VALIDES :			1
	Hors service		0	
	Non-commercial/résidentiel		1	
	Télécopieur / Modem		0	
B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :			1
	Problème de langue		0	
	Âge et maladie/incapacité permanente		0	
	Duplicata		0	
	Non admissible – Aucune participation aux projets Mila		0	
	Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom		1	
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :			149
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾		9	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾		140	
	Refus d'une tierce personne (ex. secrétaire)		0	
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :			29
	Absence prolongée		0	
	Questionnaires incomplets		0	
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte /			
	Rendez-vous suivi d'un pas de réponse		2	
	Refus après avoir établi l'admissibilité		4	
	Lien web envoyé et questionnaire non complété		23	
E.	ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :			82
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾		E	82	31,7 %
		CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E	259	

(1) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme *pas de réponse*.

(2) Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux invitations lancées par courriel.

(3) Présenté selon les normes de l'ARIM

(4) TAUX D'ADMISSIBILITÉ: $\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{111}{112} = 0,99$

**Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié d'une
aide financière de la part du MEIE :
RSRI – 2023**

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE :
Regroupements sectoriels de recherche (RSRI) – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat:
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI31QT

Octobre 2023

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	7
4	LA FORMATION.....	8
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	8
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	10
7	PONDÉRATION.....	10
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	10
9	MARGES D'ERREURS	10
10	CONCLUSION	11
	Annexe A – Taux de réponse	12

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur l'évaluation des résultats des regroupements sectoriels de recherche (RSRI) pour la période située entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2023. Neuf RSRI ont été évalués dans le cadre de cette étude : CQDM, CQRDA, CRIAQ, CRIBIQ, CRITM, InnovÉÉ, MEDTEQ, PRIMA et PROMPT. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des entreprises et chercheurs ayant participé à un ou des projets de recherche et développement (R&D) ou ayant été membres d'un ou des projets du RSRI afin d'obtenir leur satisfaction envers l'organisme et ses projets et connaître les retombées.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 2 329 organisations ou chercheurs (1 258 entreprises, 287 organismes et 784 chercheurs) devaient être interrogées du 7 août au 29 septembre 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 1 083 organisations ou chercheurs ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 1 083 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE entre les semaines du 2 et 23 octobre 2023.

- Deux bases de données en format Excel et SPSS (une pour les entreprises et une pour les chercheurs/organismes) ;

Chaque base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - La codification des questions ouvertes ;
 - Les libellés des questions et les codes de réponses ;
- Les rapports de fréquences :
 - Un rapport par RSRI et un incluant la totalité de la base des entreprises ;
 - Un rapport par RSRI et un incluant la totalité de la base des chercheurs/organismes ;
 - La fiche détaillée Excel des non-réponses pour toutes les populations et
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des entreprises, organismes ou chercheurs membres ou non-membres, impliqués ou non-impliqués à un des projets associés à l'un des neuf RSRI (CQDM, CQRDA, CRIAQ, CRIBIQ, CRITM, InnovÉE, MEDTEQ, PRIMA ou PROMPT) pour la période évaluée entre 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2023. Les cinq types de populations visées sont :

- Les entreprises membres des RSRI ;
- Les entreprises non-membres des RSRI ;
- Les organismes membres des RSRI (institutions de recherche) ;
- Les chercheurs institutionnels ayant participé à un projet RSRI et
- Les chercheurs industriels impliqués dans le programme Équipementier du CQRDA.

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 2 329 organisations ou chercheurs a été fourni par le MEIE en fonction du type de population. Parmi les 2 329 répondants, le MEIE avait fourni plus d'un contact pour 68 cas.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Entreprises membres	1 128	48,4%	509	47,0%
Entreprises non-membres	130	5,6%	54	5,0%
Organismes membres	287	12,3%	131	12,1%
Chercheurs institutionnels	762	32,7%	378	34,9%
Chercheurs industriels	22	0,9%	11	1,0%
Total	2 329	100,0%	1 083	100,0%

Il est important de noter que la modalité pour les populations des entreprises et organismes est l'organisation en soit. Ainsi, une réponse par entreprise ou organisme était saisie. Dans le cas des chercheurs, la modalité est l'individu, soit une réponse par personne.

La répartition des populations par RSRI est présentée ci-dessous pour les entreprises membres, non-membres et les chercheurs industriels :

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
CQDM	77	6,0%	28	4,9%
CQRDA	153	12,0%	66	11,5%
CRIAQ	89	7,0%	44	7,7%
CRIBIQ	147	11,5%	91	15,9%
CRITM	65	5,1%	26	4,5%
InnovÉE	87	6,8%	33	5,7%
MEDTEQ	212	16,6%	97	16,9%
PRIMA	206	16,1%	90	15,7%
PROMPT	244	19,1%	99	17,2%
Total	1 280	100,0%	574	100,0%

Le prochain tableau détaille la répartition par RSRI des organismes membres et chercheurs institutionnels :

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
CQDM	167	15,9%	62	12,2%
CQRDA	97	9,2%	53	10,4%
CRIAQ	106	10,1%	48	9,4%
CRIBIQ	132	12,6%	84	16,5%
CRITM	59	5,6%	32	6,3%
InnovÉE	72	6,9%	48	9,4%
MEDTEQ	267	25,5%	96	18,9%
PRIMA	102	9,7%	69	13,6%
PROMPT	47	4,5%	17	3,3%
Total	1 049	100,0%	509	100,0%

3 QUESTIONNAIRE

Deux questionnaires en français ont été livrés par le MEIE. Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche. Une version était adressée aux entreprises membres et non-membres du RSRI. Le même questionnaire des entreprises était administré aux chercheurs industriels avec quelques sauts de questions qui ne s'appliquaient à cette population. Un autre questionnaire était posé aux organismes membres du RSRI et aux

chercheurs institutionnels. Un lien web pour chaque questionnaire programmé a été partagé au MEIE avant le début de la collecte en guise de validation.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale de 10 intervieweurs ont été formés pour la durée complète de l'étude.

Au total 10 intervieweurs, assisté par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité, 1 codificatrice et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 53,0 %. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un

moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.

- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.
- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le numéro de téléphone n'était plus bon, une recherche de numéros a été faite pour tenter de joindre le contact au bon numéro.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si les questionnaires n'étaient pas complétés.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Si un deuxième courriel ou contact était fourni par le MEIE, des envois ont été faits avec les coordonnées de la deuxième cible lorsque le sondage n'avait pas été complété.
- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire dûment complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 67 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire était de 13 minutes pour la version adressée aux entreprises, de 7 minutes pour celle auprès des chercheurs industriels et de 9 minutes pour celle adressée aux organismes et chercheurs institutionnels.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Entreprises membres	1 128	509	3,2%
Entreprises non-membres	130	54	10,2%
Chercheurs industriels	22	11	21,4%
<i>Total - Entreprises</i>	<i>1 280</i>	<i>574</i>	<i>3,0%</i>
Organismes membres	287	131	6,3%
Chercheurs institutionnels	762	378	3,6%
<i>Total - Chercheurs</i>	<i>1 049</i>	<i>509</i>	<i>3,1%</i>
Total	2 329	1 083	2,2%

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A
Taux de réponse

Projet: MEI31QT RSRI 2023			FRÉQUENCE (TOTAL)	FRÉQUENCE Entreprises membres	FRÉQUENCE Entreprises non- membres	FRÉQUENCE Organismes membres	FRÉQUENCE Chercheurs institutionnels	FRÉQUENCE Chercheurs industriels	TOTAL	
Dates de collecte: 7 août au 29 septembre 2023 Numéros utilisés:									2 329	
			2 329	1 128	130	287	762	22		
A.	NUMÉROS NON VALIDES :								72	
	Hors service		64	24	6	9	25	0		
	Non-commercial/résidentiel		2	1	0	0	1	0		
	Télécopieur / Modem		6	1	0	3	2	0		
B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :								167	
	Problème de langue		0	0	0	0	0	0		
	Âge et maladie/incapacité permanente		5	1	0	0	4	0		
	Duplicata		10	3	0	3	4	0		
	Non admissible – Aucune participation		70	34	3	16	17	0		
	Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom		82	44	2	12	23	1		
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :								484	
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾		244	122	6	24	89	3		
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾		222	90	30	24	78	0		
	Refus d'une tierce personne (e.g. secrétaire)		18	8	0	2	8	0		
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :								523	
	Absence prolongée		1	0	0	0	1	0		
	Questionnaires incomplets		4	4	0	0	0	0		
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte / Rendez-vous suivi d'un pas de réponse		249	120	10	30	85	4		
	Refus après avoir établi l'admissibilité		60	27	8	13	11	1		
	Lien web envoyé et questionnaire non complété		209	140	11	20	36	2		
E.	ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :								1 083	
			1 083	509	54	131	378	11		
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾			E	1 083						53,0%
			CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E	2 044						

- (1) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme un *pas de réponse*.
- (2) Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux différentes invitations lancées par courriel.
- (3) Présenté selon les normes de l'ARIM
- (4) Taux d'admissibilité :
$$\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{1606}{1773} = 0,91$$

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part
du MEIE : PSM AÉRO21 – 2023

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE : Projet stratégique
mobilisateur – PSM AÉRO21 – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat :
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI32

Novembre 2023

Table des matières

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	7
4	LA FORMATION.....	7
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	9
7	PONDÉRATION.....	9
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	9
10	CONCLUSION	10
	Annexe A – Taux de réponse	11

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé une évaluation du projet stratégique mobilisateur – AÉRO21 aussi appelé PSM AÉRO21 pour la période située entre le 22 février 2019 et le 31 mars 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des centres de recherche ou d'expertises technologiques (CDRs) et des petites et moyennes entreprises (PMEs) ayant participé à un sous-projet du PSM AÉRO21. Le but est d'obtenir leur opinion relative au sous-projet et de ses retombées pour leur organisation ou entreprise.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 45 contacts ont été fournis par le MEIE et devaient être interrogés du 23 octobre au 6 novembre 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 13 personnes ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 13 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE dans les semaines du 6 et 13 novembre 2023.

- Deux bases de données incluant les 13 complétés en format Excel et SPSS. Les deux bases sont les :

1. Centres de recherche (2 complétés) ;
2. PME (11 complétés) ;

Chaque base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - Les libellés et les codes des variables ;
- Le rapport de fréquences ;
 - La fiche détaillée Excel des non-réponses et
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des :

- Cadres, professionnels et chercheurs de centres de recherche, d'universités et d'autres organismes d'innovation québécois et
- Cadres et professionnels de PME.

Dans le cadre de cette évaluation, seuls les centres de recherche et PME impliqués dans un sous-projet du PSM AÉRO21 entre le 22 février 2019 et le 31 mars 2023 ont été interrogés.

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 45 noms a été fourni par le MEIE en fonction du type de population suivant.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Centres de recherche	18	40,0 %	2	15,4 %
PMEs	27	60,0 %	11	84,6 %
Total	45	100,0 %	13	100,0 %

Notons que la méthode de collecte favorisée en début de projet était par voie électronique selon les données fournies par le MEIE. Parmi les 18 noms fournis pour la population des centres de recherche, 72,2 % ont été contactés par courriel et 27,8 % ont été rejoints par courriel ou téléphone. La même situation était applicable pour les PME. Ainsi, la méthode privilégiée était par voie électronique (70,4 %) comparativement à la méthode mixte (29,6 %). En mi-parcours de la collecte, une recherche de numéros de téléphone a été réalisée par BIP Recherche pour les noms dont un contact téléphonique n'était pas disponible ou dont le numéro était erroné parmi les personnes qui n'avaient pas répondu au sondage. Au total, un numéro de téléphone a été trouvé pour 32 de ces 33 dossiers recherchés. Des tentatives téléphoniques ont suivies pour ces cas-là.

3 QUESTIONNAIRE

Deux questionnaires en français ont été livrés par le MEIE (une par population). Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche. Pour chaque questionnaire, un lien test en ligne a été partagé au MEIE en vue d'une validation finale des sondages programmés avant le début de la collecte.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale de 2 intervieweurs ont été formées pour la durée complète de l'étude.

Au total 2 intervieweurs, assisté par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 35,8 %. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.

- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui propositions de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.
- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si le questionnaire n'était pas complété.
- Si aucun contact téléphonique était disponible ou si le numéro de téléphone était incorrect, une recherche de numéro a été faite et des tentatives téléphoniques ont été prévues pour les numéros trouvés.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Si un deuxième courriel ou contact était fourni par le MEIE, des envois ont été faits avec les coordonnées de la deuxième cible lorsque le sondage n'avait pas été complété.
- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire complété et si un numéro de téléphone était disponible).
- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 2 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire adressé aux centres de recherche et aux PME était tous de 19 minutes.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Centres de recherche	18	2	67,2 %
PMEs	27	11	23,2 %
Total	45	13	23,2 %

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A – Taux de réponse

Projet: MEI32QT Sondage PSM AÉRO21 2023		FRÉQUENCE Centres de Recherche	FRÉQUENCE PMEs	TOTAL
Dates de collecte: 23 octobre au 6 novembre 2023				
Numéros utilisés:		18	27	45
A.	NUMÉROS NON VALIDES :			0
	Hors service	0	0	
	Non-commercial/résidentiel	0	0	
	Télécopieur / Modem	0	0	
B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :			6
	Problème de langue	0	0	
	Âge et maladie/incapacité permanente	0	0	
	Duplicata	1	0	
	Non admissible – Aucune participation	2	3	
	Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom	0	0	
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :			14
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾	6	3	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾	0	1	
	Refus d'une tierce personne (ex. secrétaire)	2	2	
	Non-appelé (quota atteint)	0	0	
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :			12
	Absence prolongée	0	0	
	Questionnaires incomplets	0	0	
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte / Rendez-vous suivi d'un pas de réponse	3	5	
	Refus après avoir établi l'admissibilité	2	0	
	Lien web envoyé et questionnaire non complété	0	2	
E.	ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :	2	11	13
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾				35,8%
E		13		
CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E		36		

- (1)

Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme un *pas de réponse*.
- (2)

Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux invitations lancées par courriel.
- (3)

Présenté selon les normes de l'ARIM
- (4)

Taux d'admissibilité :

$D + E$

$B + D + E$

$= \frac{25}{31} = 0.81$

**Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et
d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part
du MEIE : Axelys – 2023**

Rapport méthodologique
Sondage auprès d'entreprises et d'organismes ayant bénéficié
d'une aide financière de la part du MEIE : Axelys – 2023

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Numéro du contrat :
S 280 423 410

Référence chez BIP Recherche : MEI30QT

Novembre 2023

Table des matières

0	PRÉAMBULE	4
1	POPULATION À L'ÉTUDE	6
2	ÉCHANTILLON.....	6
3	QUESTIONNAIRE	7
4	LA FORMATION.....	7
5	LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE.....	7
6	CONTRÔLE DE QUALITÉ	9
7	PONDÉRATION.....	9
8	DURÉE DU QUESTIONNAIRE.....	9
9	MARGES D'ERREURS	10
10	CONCLUSION	10
	Annexe A – Taux de réponse	11

0 PRÉAMBULE

Ce rapport administratif tentera de dégager les faits pertinents permettant de suivre le déroulement et les résultats de la collecte.

En 2023, BIP Recherche a réalisé un sondage sur Axelys pour la période située entre le 18 novembre 2020 et le 31 mars 2023. Le MEIE souhaitait connaître l'avis des chercheurs, entreprises et partenaires d'Axelys afin d'obtenir leur opinion relative à leur participation aux projets de valorisation et leur appréciation du rôle d'Axelys.

Le mandat consistait à réaliser la collecte des données par voie téléphonique et électronique auprès d'un échantillon ciblé et fourni par le MEIE. Au total, 520 contacts ont été fournis par le MEIE et devaient être interrogés du 17 août au 4 octobre 2023. Le taux de réponse global visé était de 45 %.

Durant la collecte, 135 personnes ont répondu au sondage. Des détails sur l'échantillon sont disponibles à la section 2.

Au final, l'ensemble des résultats des 135 entrevues ont été envoyés au MEIE en format Excel et SPSS.

Les livrables suivants ont été livrés au MEIE dans les semaines du 16 octobre et 6 novembre 2023.

- Trois bases de données incluant les 135 complétés en format Excel et SPSS. Les trois bases sont les :

1. Chercheurs (85 complétés) ;
2. Entreprises (17 complétés) ;
3. Partenaires (33 complétés) ;

Chaque base inclut aussi :

- Une clé unique pour la base de données ;
 - Le mode de complétion ;
 - La langue d'entrevue ;
 - Les variables d'importation ;
 - Les résultats des variables sondées ;
 - Les verbatims des questions ouvertes ;
 - La codification des questions ouvertes ;
 - Les libellés et les codes des variables ;
- Le rapport de fréquences ;
 - La fiche détaillée Excel des non-réponses et
 - Ce rapport administratif.

1 POPULATION À L'ÉTUDE

La population visée par ce sondage était constituée des :

- Chercheurs à l'origine des découvertes et des technologies faisant l'objet d'un projet de valorisation d'Axelys ;
- Entreprises utilisant ou exploitant une technologie valorisée par Axelys par l'octroi ou la cessation d'une licence ou la création d'une entreprise et
- Organisations partenaires d'Axelys.

Dans le cadre de cette évaluation, seuls les chercheurs et les organisations impliqués dans un ou des projets de valorisation d'Axelys entre le 18 novembre 2020 et le 31 mars 2023 ont été interrogés. L'échantillon ciblé incluait des individus et organismes provenant de l'extérieur du Québec et du Canada.

2 ÉCHANTILLON

Un échantillon de 520 noms a été fourni par le MEIE en fonction du type de population suivant.

Type de population	Échantillon	Proportion	Entrevues complétées	Proportions
Chercheurs	343	66,0 %	85	63,0 %
Entreprises	102	19,6 %	17	12,6 %
Partenaires	75	14,4 %	33	24,4 %
Total	520	100,0 %	135	100,0 %

Notons que la méthode de collecte auprès des partenaires était par voie électronique puisque seul un courriel était disponible par contact. Parmi les 343 noms fournis pour la population des chercheurs, 41,7 % ont été contactés par courriel et 58,3 % ont été rejoints par courriel ou téléphone. Alors que pour les entreprises, la méthode privilégiée était par voie électronique (62,7 %) comparativement à la méthode mixte (37,3 %).

3 QUESTIONNAIRE

Trois questionnaires en français ont été livrés par le MEIE (une par population). Les versions en anglais ont été traduites par BIP Recherche et soumises au MEIE en guise de validation. Pour chaque questionnaire, un lien test en ligne a été partagé au MEIE pour une validation finale des sondages programmés avant le début de la collecte.

4 LA FORMATION

Afin d'atteindre les objectifs et en couvrant toutes les plages horaires, une équipe totale de 5 intervieweurs ont été formées pour la durée complète de l'étude.

Au total 5 intervieweurs, assisté par 1 superviseur, 1 contrôleur de qualité, 1 codificatrice et un chargé de projet, ont travaillé sur l'enquête.

5 LE TRAVAIL DU TAUX DE RÉPONSE

Les appels ont eu lieu durant les plages horaires suivantes à l'exception du travail des rendez-vous :

- Appels réguliers de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi;
- Rendez-vous principalement du lundi au vendredi de 16 h 30 à 21 h 00.

Le taux de réponse global est de 34,6 %. Il est important de noter que pour 40,6 % de l'échantillon, il n'a pas été possible d'établir l'admissibilité du répondant par courriel. Aucune tentative de connexion au sondage a été faite au courant de la collecte pour 211 contacts dont seule l'adresse courriel était disponible. Les taux de réponse spécifiques par type du résultat d'appel sont disponibles en annexe A.

Les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues téléphoniques étaient les suivantes :

- Si la personne sélectionnée dans l'échantillon était absente, un rendez-vous téléphonique était proposé, et son suivi était assuré par le superviseur de terrain. Un minimum de 10 rappels était convenu.
- Si un numéro restait sans réponse (ou boîtes vocales), le système téléphonique de BIP Recherche alternait ensuite les appels entre les journées du lundi au vendredi et des plages horaires (matin et après-midi) pour tenter de trouver un moment où le répondant était disponible. Un minimum de 8 tentatives était convenu pour ces échantillons.
- Si le répondant refusait par manque de disponibilité, nous lui proposons de répondre en ligne à moins que ce ne fût un refus catégorique de répondre.
- Si le répondant cible acceptait, mais n'avait pas de disponibilité immédiate pour répondre, un rendez-vous téléphonique était fixé.
- Si l'appel aboutit à une boîte vocale ou à un répondeur après 8 tentatives, un message y était laissé avec notre numéro 1 800 dédié exclusivement au retour d'appels pour le sondage.
- Si le répondant cible acceptait d'y répondre, mais en ligne, une invitation au sondage était envoyée par courriel et des rappels téléphoniques étaient convenus si le questionnaire n'était pas complété.

Par ailleurs, les stratégies pour obtenir ce taux de réponse pour les entrevues en ligne étaient les suivantes :

- Si un deuxième courriel ou contact était fourni par le MEIE, des envois ont été faits avec les coordonnées de la deuxième cible lorsque le sondage n'avait pas été complété.
- Des rappels téléphoniques de suivi étaient prévus suivant l'envoi initial du questionnaire en ligne (toujours uniquement si le répondant n'avait pas retourné le questionnaire complété et si un numéro de téléphone était disponible).

- Des rappels étaient faits en ligne lorsque les répondants n'avaient pas complété le sondage ou n'étaient pas joignable par téléphone.

Les chiffres à l'annexe A rendent compte de l'aboutissement de tous les appels effectués dans le cadre du projet.

6 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Tout au long de la collecte de données, les entrevues ont fait l'objet d'écoute par un superviseur ou un contrôleur de qualité par l'entremise d'un module d'écoute et les enregistrements audio sauvegardés à cet effet. Un total de 15 % des heures d'entrevues a été alloué pour assurer la qualité des données recueillis, soit 8 heures d'écoute.

7 PONDÉRATION

Les données sont fournies non pondérées.

8 DURÉE DU QUESTIONNAIRE

La durée moyenne du questionnaire adressé aux chercheurs, entreprises et partenaires était tous de 8 minutes.

9 MARGES D'ERREURS

Les valeurs des marges d'erreur corrigée pour une petite population sont présentées ci-dessous.

Type de population	Population (n)	Entrevues complétées	Marge d'erreur corrigée pour petite population, 19 fois sur 20
Chercheurs	343	85	9,2 %
Entreprises	102	17	21,8 %
Partenaires	75	33	12,9 %
Total	520	135	7,3 %

10 CONCLUSION

Selon notre compréhension, la collecte et les livrables pour ce mandat ont été livrés selon les demandes du client.

Nous espérons que ce rapport administratif vous aura éclairé et permis de trouver de nouvelles pistes pour les enquêtes futures.

Annexe A – Taux de réponse

Projet: MEI30QT Sondage Axelys 2023			FRÉQUENCE	TOTAL
Dates de collecte: 17 août au 4 octobre 2023				
Numéros utilisés:				520
A.	NUMÉROS NON VALIDES :			40
	Hors service		38	
	Non-commercial/résidentiel		0	
	Télécopieur / Modem		2	
B.	NUMÉROS HORS ÉCHANTILLON :			47
	Problème de langue		0	
	Âge et maladie/incapacité permanente		1	
	Duplicata		2	
	Non admissible – Aucune participation		16	
	Impossible à joindre / hors secteur / personne de ce nom		28	
C.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'ÉTABLIR L'ADMISSIBILITÉ :			229
	Pas de réponse / répondeur (contact téléphonique) ⁽¹⁾		14	
	Pas de réponse (aucun contact téléphonique) ⁽²⁾		211	
	Refus d'une tierce personne (ex. secrétaire)		4	
D.	NUMÉROS DANS L'ÉCHANTILLON ADMISSIBLES POUR LESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE DE COMPLÉTER L'ENTREVUE :			69
	Absence prolongée		0	
	Questionnaires incomplets		0	
	Rendez-vous pour après la fin de la période de collecte /			
	Rendez-vous suivi d'un pas de réponse		28	
	Refus après avoir établi l'admissibilité		14	
	Lien web envoyé et questionnaire non complété		27	
E.	ENTREVUES RÉALISÉES AU COMPLET :			135
Calcul du taux de réponse ⁽³⁾				34,6 %
E		135		
CX(T.A ⁽⁴⁾)+D+E		390		

(1) Pour qu'un numéro puisse être considéré comme *pas de réponse*, il doit correspondre à un numéro qui a toujours été sans réponse tout au long de la collecte de données. Ainsi, par exemple un rendez-vous non complété pour lequel il n'y a pas de réponse au moment du rappel doit être considéré comme *rendez-vous non complété* et non pas comme *pas de réponse*.

(2) Pour les dossiers dont le seul contact était une adresse courriel et il n'a pas eu de réponse tout au long de la collecte suite aux invitations lancées par courriel.

(3) Présenté selon les normes de l'ARIM

(4) TAUX D'ADMISSIBILITÉ: $\frac{D + E}{B + D + E} = \frac{204}{251} = 0,81$